

J'en reviens à l'une des observations du député de Nepean-Carleton. Il a laissé entendre, en s'appuyant sur les observations qu'il a recueillies en Afrique du Sud, que ce sont peut-être les syndicats, seuls ou avec les entreprises d'esprit plutôt libéral, qui mèneront l'Afrique du Sud sur la voie de la paix sociale. Il a dit que bien des gens dans les Églises font des efforts en ce sens, mais ils sont divisés. Bien des gens dans les universités font de même, mais ils sont divisés. Il estime que les syndicats semblent établir une meilleure unité. Je sais que les dirigeants de fédérations syndicales comme la COSATU s'efforcent d'instituer des syndicats non raciaux, de sorte qu'au niveau de base du gagne-pain les noirs et les blancs sont non seulement disposés à travailler ensemble, mais encore à défendre le droit de travailler ensemble et à risquer d'être punis pour avoir travaillé ensemble.

● (1900)

Le fait est probablement que, s'ils ne sont pas le principal groupe, les syndicats sont au moins l'un des principaux groupes à préconiser des changements pour assurer la coexistence pacifique en Afrique du Sud. Au Canada, nous avons les résolutions du Congrès du travail du Canada et d'autres fédérations syndicales qui appuient les appels en faveur de sanctions contre l'Afrique du Sud. Nous avons le travail de recherche du SACTU, le Congrès du travail de l'Afrique du Sud, dont j'ai parlé, qui monte un dossier complet sur les façons dont le Canada soutient l'apartheid par son commerce avec l'Afrique. Comme l'a fait remarquer l'évêque Tutu, le temps manque pour le long processus qui nous laisse toutes nos aises. Il nous faut maintenant nous prononcer contre l'apartheid et nous ranger du côté des noirs et des blancs qui luttent contre l'apartheid en Afrique du Sud, et du côté des noirs et des blancs qui luttent contre l'apartheid au Canada.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je remercie mes collègues et vous-même de me donner l'occasion aujourd'hui d'intervenir à la Chambre au sujet de cette très importante question de l'apartheid. Je voudrais féliciter tout spécialement deux députés et tout d'abord, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) qui nous a saisis de cette question aujourd'hui, afin que puisse avoir lieu ce très important débat. Deuxièmement, si je devais souligner la contribution d'un autre député aujourd'hui, je retiendrais certainement celle du député de Nepean—Carleton (M. Tupper). J'ai écouté très attentivement ses observations et j'ai remarqué que je ne suis pas le seul, car les propos qu'il a tenus il y a une heure environ ont été largement cités.

Bien des fois, à la Chambre, nous avons des discours qui sont perçus comme partisans et je suppose que je ne suis pas le dernier, mais cette question transcende tout sectarisme. Je pense que même aujourd'hui, dans les discours, il était évident que les trois partis politiques avaient des positions différentes au sujet de la solution au problème dont nous discutons, mais nous nous entendions tous pour dire non seulement qu'un problème se pose, mais également que l'apartheid est répréhensible.

D'autres ont signalé aujourd'hui qu'ils avaient eu l'occasion de visiter l'Afrique du Sud. J'aimerais bien sans aucun doute avoir le privilège de visiter ce pays et de voir ses énormes richesses et ressources que le député d'Essex—Windsor (M. Langdon), sauf erreur, et d'autres, nous ont décrites.

Article 29 du Règlement

Il se peut que l'ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada et d'autres qui regardent à l'heure actuelle leur télévision ne partagent pas notre point de vue et se disent que je ne peux parler en connaissance de cause puisque je ne suis jamais allé en Afrique du Sud. L'ambassadeur et d'autres, les mêmes gens qui envoient à tous les députés des montagnes de documents de propagande de temps à autre, savent pertinemment que nous n'avons pas eu l'occasion de visiter ce pays, mais bon nombre de gens, bien avant nous, nous ont décrit ce mal odieux qu'est l'apartheid. Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre.

[Français]

J'ai eu l'occasion plus tôt aujourd'hui de visiter notre bibliothèque parlementaire, monsieur le Président, afin d'obtenir des documents de recherche sur l'apartheid en Afrique du Sud, et j'ai constaté qu'il y avait des rayons et des rayons de documents et de livres traitant de ce dossier. J'ai même feuilleté un livre dans lequel j'ai vu qu'à l'ONU un nombre de résolutions avaient été passées au cours des années. Il y avait, monsieur le Président, une pleine page de titres et de dates de résolutions contre l'apartheid.

[Traduction]

L'Afrique du Sud n'a, sans aucun doute, pas le monopole du mal. Personne ne prétend le contraire. Il s'est produit dans notre histoire des choses qui n'étaient pas très belles. Qu'on se rappelle simplement de la déportation des Acadiens, du traitement infligé à Louis Riel et de la façon dont nous avons refusé pendant fort longtemps à la population de l'Ontario le droit à l'enseignement dans sa langue, n'oublions pas non plus ce que nous avons fait aux Canadiens d'origine japonaise et surtout, bien entendu, la façon dont nous avons massacré des innocents, les autochtones de Terre-Neuve et bien d'autres, à tel point, comme on l'a signalé aujourd'hui, que toute une tribu a été traquée et massacrée.

Si nous avons une excuse, ce que je ne suis pourtant pas prêt à accepter, c'est peut-être que nous ne savions pas ce que nous faisons. Si cette excuse a la moindre valeur, je me demande bien comment le gouvernement au pouvoir en Afrique du Sud peut justifier rationnellement le traitement qu'il fait subir à sa population noire.

Il y a quelques jours, l'évêque Desmond Tutu est venu à Toronto pour s'entretenir avec nos collègues de l'assemblée législative de l'Ontario; il leur a expliqué que 73 p. 100 des habitants de l'Afrique du Sud n'ont aucun droit démocratique. Jusqu'à tout récemment, ils devaient même utiliser une sorte de passeport pour se rendre d'une ville à une autre dans leur propre pays.

[Français]

Et, monsieur le Président, lorsque nous, dans notre pays, nous avons toutes nos libertés, lorsque nous pouvons, à titre de législateurs, venir à Ottawa, aller dans nos circonscriptions, sans aucune crainte, et toujours avec ces libertés, lorsque nous pouvons nous adresser à nos électeurs et lorsque nous savons que nous sommes ici avec leur accord et avec leur appui, monsieur le Président, il est peut-être même difficile pour plusieurs d'entre nous de s'imaginer ce que peut être l'apartheid.